Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 septembre 2026

sous la Présidence de Monsieur Yassin NOUR, Président

Préavis 20-2026 Modification du règlement communal sur l'aide individuelle au logement - AIL

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 20-2026 du 12 août 2026,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu l'amendement proposé par MM. Philippe Stern, les Vert·e·s, et Thomas J'espère, PS :

Article 3, lettre c - Ayants droits

« *Etre de nationalité suisse, au bénéfice d'une autorisation d'établissement C ou au bénéfice d'une autorisation de séjour B* » ;

décide

1. d'adopter le règlement communal amendé sur l'aide individuelle au logement tel que modifié ;

2. de soumettre ledit règlement au Canton (Chef du département en charge de la santé et de l'action sociale) pour approbation.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président — La secrétaire

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Yassin NOUR — Francine MEDANA

Pully, le 30 septembre 2026